



CFNT

Vous souhaitez devenir Toiletteur Animal ?



N'hésitez plus et rejoignez-nous ...

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des
qualifications suivantes : **ACTIONS DE FORMATION
ACCOMPAGNEMENT VAE**

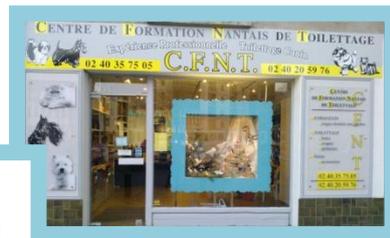




Le Centre de Formation Nantais de Toilettage (CFNT) s'engage à vous apporter un enseignement des plus **rigoureux** et des plus **personnalisés** pour devenir toiletteur Animal.

Prérequis pour pouvoir suivre notre formation :

- Être majeur
- Avoir niveau d'études secondaires (3^{ème})
- Disposer d'un justificatif de stage de 3 jours minimum dans un salon de toilettage
- Présenter un projet professionnel lié au toilettage (lors d'un entretien oral)
- Passer, avec succès, un entretien préalable physique ou téléphonique (sur RDV)

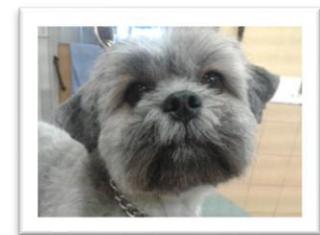


Le Centre de Formation de Toilettage vous assure un niveau élevé de **pratique**, vous permettant, en sortie de formation, d'être employé dans un salon de toilettage (ou autre) ou d'ouvrir votre propre établissement.



Horaires de Formation :

Lundi au Vendredi
8h45 à 12h15 et de 13h45 à 18h00



La formation se déroule **en continu**. Il n'y a pas de vacances scolaires. Les jours fériés et les éventuels ponts sont rajoutés à la durée initiale de la formation. **L'entrée du stagiaire est possible tout au long de l'année**, lorsqu'un stagiaire termine sa formation le vendredi, il est remplacé, le lundi suivant, par un autre stagiaire. Les entrées sont individuelles et le nombre de place est limité.

La **base de travail est la même** pour toutes les durées de stage. Notre formation est véritablement basée sur la pratique du toilettage. Vous serez amené à toiletter sur un animal le matin, et également sur un autre, l'après-midi.

Notre clientèle représente 1 000 **chiens et chats** de particuliers ; c'est pourquoi nous en accueillons de **toutes les tailles et toutes les races**.



PROGRAMME DE FORMATION

✓ Des cours pratiques de toilettage

- Préparations (oreilles, ongles, coussinets ...)
- Démêlage et Brossage
- Bain et séchage
- Coupe ou épilation adaptée aux techniques du standard de chaque race
 - Coupe aux sculpteurs sur poil souple (York, Shih tzu, Bichon maltais...)
 - Epilation à la pierre à épiler (Cockers...)
 - Epilation au trimmer (Westie, Scottish...)
 - Coupe aux ciseaux courbes ou chunkers (Caniche, Bichon frisé...)

✓ Des cours théoriques de gestion d'entreprise

- Comptabilité
- Marketing
- Etudes de marché / Evaluation d'un fonds de commerce
- Formes juridiques

✓ Des cours vétérinaires

- Morphologie, anatomie
- Age, croissance
- Alimentation
- Maladies parasitaires et infectieuses, Allergies

✓ Une tenue du salon

- Décoration (réalisation d'une vitrine)
- Rangement, Hygiène et propreté des locaux

✓ Une initiation à l'accueil clientèle

- Accueil du client et de son animal
- Restitution de l'animal aux clients, conseils à donner aux clients
- Accompagnement pour la vente d'accessoires (manteau, collier...)

✓ Une formation sur le matériel

- Utilisation, entretien et dépannage

✓ Stage dans un salon de toilettage canin

- Selon la durée globale de la formation retenue, une, deux ou trois semaines de stage au sein d'un salon sont programmées. Le but est de placer le stagiaire en **situation réelle** (minimum 4 chiens par jour)



Un entretien obligatoire (Physique ou téléphonique) sera effectué pour vérifier que les prés requis sont respectés et pour évaluer le niveau de chaque candidat concernant :

- ✓ Ses connaissances
- ✓ Ses capacités
- ✓ Son expérience

Nous pourrons ensuite déterminer ensemble, la **durée de stage qui vous conviendrait le mieux**, et permettrait une formation personnalisée.

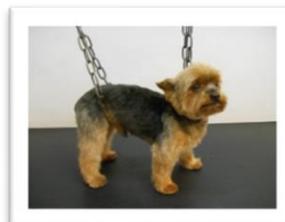
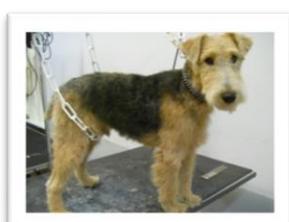
Durée de stage	Nombre de semaines en centre	Nombre de semaines de stage en entreprise	Prix HT *
5 mois	22	1	4 950 €
6 mois	26	1	5 390 €
7 mois	32	2	5 840 €
8 mois	36	2	6 340 €
9 mois	41	3	6 850 €

Mise à jour le 01/01/2024

*Ces tarifs couvrent uniquement les frais pédagogiques. Ne sont pas compris les frais annexes comme la mallette de petit outillage, l'hébergement, la restauration ...

La formation peut être financée de deux manières :

- **Par vos soins** :
Des **ARRHES de 600€** vous seront demandées pour valider votre entrée.
Le solde devra être réglé dès votre entrée en formation (possibilité de règlement en 3 fois)
- **Par un organisme financeur** :
CPF, POLE EMPLOI, TRANSITION PRO, CONSEIL RÉGIONAL ...
Chaque financeur a ses propres critères de prise en charge pour le financement des formations ; Il est donc important de les contacter directement pour connaître les démarches que vous aurez à effectuer.





Afin de permettre à l'élève de réaliser sa formation pratique dans d'excellentes conditions, notre centre fournit **une mallette de petit outillage complète**, qui lui sera remise le jour de sa rentrée contre règlement d'un **montant de 600€**.

Elle est constituée d'une mallette à compartiments et de différents outils tels que des brosses, un peigne, des ciseaux, des coupes ongles, etc....

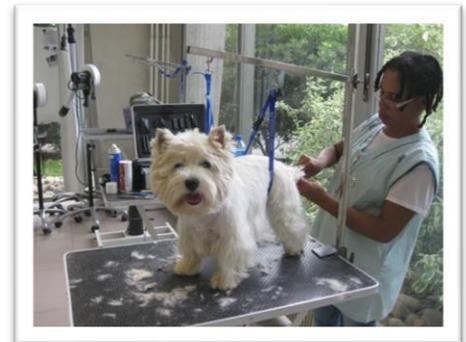
L'outillage sélectionné auprès de nos fournisseurs est composé d'**outils professionnels de qualité** qui présentent une bonne fiabilité ; le stagiaire pourra en faire usage tout au long de la formation et même au-delà.

Un **classeur** individuel fourni à l'entrée en formation, contenant des fiches de toilette, des informations indispensables à la pratique du métier de toiletteur animal (définitions, morphologie...)

Ce classeur **est personnalisé par chaque stagiaire** qui le conservera à sa sortie de formation.

En complément à l'outillage, le stagiaire aura à sa disposition, l'équipement suivant :

- ✓ Tondeuse
- ✓ Têtes de coupe
- ✓ Table de travail
- ✓ Sècheur – Pulseur



Lors de sa formation, le stagiaire devra se munir des éléments suivants :

- ✓ 2 blouses blanches
- ✓ 1 crayon
- ✓ 1 bloc note

Le centre ne possède pas de restaurant scolaire, ni de salle de pause permettant une restauration sur place.

Il n'y a également pas d'internat, mais nous pouvons vous communiquer un listing d'hébergement pour vous loger en toute confiance.



CFNT



5

En **fin de formation le stagiaire** reçoit systématiquement une « attestation de stage » ainsi que la copie de son bilan de stage en entreprise. Le **Titre « ToilettEUR Animal »** (inscrit au RNCP) sera remis au stagiaire ayant passé et réussi un examen théorique et pratique.

« **Le Titre de ToilettEUR Animal** »
est enregistré au
Répertoire National des Certifications
Professionnelles
(**RNCP**)
RNCP37835

Les éléments pris en compte pour la notation finale sont :

- ✓ Un taux d'assiduité supérieur à 80% lors du parcours de formation
- ✓ L'évaluation continue effectuée tout au long du stage :
 - Assiduité
 - Intégration
 - Vitrine
 - Appréciation du stage en entreprise
- ✓ 1 épreuve écrite
- ✓ 2 épreuves pratiques

Notre centre forme environ 20 stagiaires par an depuis plus de 25 ans. Notre centre est en relation avec de nombreux salons en France, c'est pourquoi nous recevons régulièrement des offres d'emploi ou des offres de reprise de salons de toilettage. Nous les étudions, pour pouvoir, au mieux, conseiller et orienter nos stagiaires.

Pour tout autre renseignement, merci de contacter :

CFNT
Service Formation
Mme SOURICE
02 40 35 75 05

